

Paroles d'agricultrices

La lettre trimestrielle des agricultrices

n°6 - Avril 2007

n°6 - Avril 2007



Edito

Par Karen SERRES
Présidente de la Commission
Nationale des Agricultrices

Elections chambre : un plébiscite !

Les agricultrices et agriculteurs de France ont voté. Notre syndicat jeune et aîné a été choisi avec plus de 57% des voix. Notre syndicat en sort renforcé avec en prime une participation record de plus de 65%.

Pour notre réseau agricultrices, ceci démontre le succès d'une campagne proche du terrain, d'un discours qui n'a pas voulu faire de vaines promesses ni tomber dans un sectarisme réducteur. Les taux élevés de participation montrent aussi l'implication positive des agricultrices dans cette élection. Nous pouvons être satisfaites de ce résultat qui donnerait envie à plus d'un candidat aux législatives !

Dans ce numéro de « Paroles d'agricultrices », nous avons voulu montrer comment les voix aux élections se sont traduites en représentativité des femmes dans les chambres d'agriculture. Au delà du nombre de femmes élues dans les différents collèges, il y a les actions qui seront entreprises par les chambres pour l'ensemble des agriculteurs qu'ils soient hommes ou femmes. En effet, si nous pouvons à juste titre souhaiter pour 2013 une APCA qui ne serait plus unisexue, il reste à construire dans nos chambres d'agriculture des politiques d'accompagnement qui servent l'intérêt de tous les agricultrices et agriculteurs de France.

Dans de nombreuses chambres d'agriculture, une ou deux agricultrices siègent au bureau. C'est un premier constat positif.

Sur cette lancée, continuons tous ensemble à œuvrer pour une agriculture prospère et solidaire.

ELECTIONS CHAMBRES D AGRICULTURE 2007

La Chambre d'Agriculture comporte 45 à 48 membres répartis en différents collèges : les actifs exploitants, les anciens exploitants, les propriétaires, les administrateurs CRPF, les syndicats à vocation générale, les coopératives agricoles de production, les autres coopératives, le Crédit Agricole, la Mutualité Agricole, les salariés de production et les salariés de groupement.

Avec un score de 57% de voix pour le collège 1, les élections aux chambres d'agriculture sont une belle victoire pour la FNSEA et les Ja. **Mais quelle est la place des agricultrices et des femmes élues au sein des différents collèges ?**

Ci-dessous, des témoignages de départements nous apportent des éléments de réponse, notamment pour le collège 1 des actifs exploitants dont le nombre total des élus est de 23 dont 2 suppléants.

Aisne (02) : Trois femmes ont été élues dans le premier collège des actifs exploitants dont deux nouvelles plus jeunes.

Aveyron (12) : Deux agricultrices sont élues dans le collège des actifs exploitants mais aucune au Bureau. Une femme est élue dans le collège des anciens et elle est aussi à la Chambre Régionale Midi-Pyrénées.

Bouches du Rhône (13) : Malgré tous nos efforts le nombre de femmes sur la liste FDSEA/JA s'est limité à cinq au total donc moins qu'en 2001 ! Dans le collège des actifs exploitants, les deux femmes élues entrent au Bureau, et l'une prend la place de secrétaire.

Les deux membres du collège des exploitants retraités sont des femmes.

Corrèze (19) : Collège 1 : deux présentées mais une élue qui sera présente au Bureau. Les deux femmes présentées au collège des Coopératives sont élues. Il a été décidé que tous les candidats de la liste du collège 1 non élus seront invités aux cessions.

Eure (27) : Quatre femmes sont élues sur les 17 élus de la liste FDSEA/JA.

Au régional, est présente l'une des deux agricultrices du collège I des chefs d'exploitants de l'Orne, ainsi qu'une agricultrice représentant les propriétaires et une agricultrice pour la Mutualité agricole.

Landes (40) : Suite à la réalisation du congrès des Agricultrices à Dax, c'est une équipe d'agricultrices motivées et très soudées qui s'est lancée dans la campagne électorale Chambre. Nous avons d'abord reçu le Président de la Chambre pour nous éclairer sur le mandat et ne pas s'engager à la légère. Dans la liste, ce sont sept agricultrices de la commission qui sont présentes dont six pour la première fois. Au cours du congrès départemental FD/JA une grande place a été faite aux agricultrices puisque le film d'expression directe sur les 50 ans de la CNA a été diffusé et nous avons réalisé un compte-rendu de nos activités. Le congrès CNA a été vraiment un élément moteur, pas seulement pour la commission des agricultrices mais pour la fédération toute entière.

Trois femmes ont été élues et deux étaient sur les listes en position non éligibles par choix. Une seule est entrée au Bureau, les autres ont jugé ne pas pouvoir suivre le rythme de travail et de réunions.

Haute Marne (52) : Quatre agricultrices sont élues pour le collège des actifs exploitants dont deux siégeront au Bureau, et une cinquième femme est élue dans les autres collèges.

Oise (60) : Trois femmes éligibles donc élues.

Nord (59) : Quatre agricultrices sont élues dans le collège des actifs exploitants dont une est présente au Bureau, deux autres femmes sont à la Chambre pour représenter les autres collèges. Enfin, deux siègeront à la Chambre Régionale.

Pas de Calais (62) : Pour les élections, la politique du syndicat était d'avoir un maillage territorial en prenant en compte les producteurs, les sortants, les JA et les agricultrices. Dans ce souci d'équilibre des régions syndicales au nombre de huit, le souhait était d'avoir quatre candidats potentiels par régions : deux actifs, un JA, et une agricultrice. Dans le collège I des actifs exploitants, six agricultrices étaient présentes dont quatre en position éligible.

Meuse (55) : Trois agricultrices, dont deux femmes engagées issues de la section des agricultrices ont été élues et l'une est membre associée du Bureau. Le collège des anciens est représenté par deux femmes.

Saône et Loire (71) : Sur les deux femmes présentes sur la liste collège 1 des actifs exploitants, une seule a été élue.

Dans le collège des propriétaires/usufruitiers la femme élue sera présente au Bureau.

Le président de la Chambre souhaite inviter la présidente de la commission des agricultrices au Bureau tandis qu'une femme sera membre associée dans la production lait.

Savoie (73) : Sur les trois agricultrices élues représentant le collège I des actifs exploitants, une est entrée au Bureau. Dans les autres collèges, une femme représente les propriétaires.

Tarn et Garonne (82) : Les deux femmes sur la liste FDSEA/JA sont élues et une entre au Bureau en tant que vice-présidente. Trois femmes sont élues dans les autres collèges. Au total, cinq femmes sur 44 sièges soit 2,20%. Nous sommes loin des 37% que nous représentons !

Et au niveau national....

Sur les 45 départements qui ont répondu à notre enquête nationale, 128 agricultrices FDSEA/Ja sont élues dans le collège 1 dont 45 sont présentes au bureau. En moyenne, nous comptons donc 3 agricultrices élues sur la liste des actifs exploitants.

Dans les départements où la liste FDSEA/Ja est majoritaire, nous avons obtenu au moins 13 sièges dans le collège 1. Les agricultrices représentent donc en moyenne (moyenne haute), 23% des élus du collège 1. Ce chiffre est inférieur de 9 points à leur représentativité sur le terrain.

ACTIVITES REALISEES AU PREMIER TRIMESTRE 2007

Projet d'écriture

Deux groupes de femmes du département de l'Ain, l'un en Bresse, le second dans le pays de Gex se sont retrouvés pour mettre en place un projet d'écriture. Ce projet se voulait familial, riche, ouvert et concret. Familial parce que l'on voulait écrire à partir de ce que l'on connaît, de ce que l'on vit, de ce que l'on produit et de ce que l'on sait et riche par ses sources d'inspiration. Ouvert, car les contenus dépendaient des apports de chacune. Et enfin, concret car le projet s'est réalisé à partir du travail de chacune. Chacune a proposé ses textes et le groupe a contrôlé, corrigé et validé. Nos objectifs étaient de valoriser nos produits, de laisser une trace d'un mode de vie, de faire partager nos passions et de faire découvrir un terroir, un pays par nos témoignages d'une vie professionnelle, d'une vie de famille, d'une vie sociale, de la place des femmes, par des parcours personnels, des histoires de vie.

Aujourd'hui nous avons réalisé deux ouvrages :

- « **La Bresse une terre à vivre, paroles de femmes** » grâce à une aide de la FDSEA de l'Ain

- « **Côté femmes, côté fermes** » avec une aide de la communauté européenne. Les OPA et le Conseil Général ont également apporté leur contribution.

Les groupes se sont soudés dans ce travail de perfectionnement et les agricultrices se sont retrouvées les unes chez les autres, entre les sessions de formation, pour améliorer nos textes. Toutes nous avons finalement écrit dans la joie en continuant d'assurer notre travail sur la ferme. Cela n'a pas toujours été facile, nous avons toutes eu des périodes de relâchement. La force amicale du groupe a su redonner de l'énergie à chacune. Nulle prétention à avoir produit des textes littéraires, nulle prétention à un manuel technique ou scientifique, simplement des témoignages. Entre nous, nous n'hésitons pas à l'avouer : nous espérons avec ce livre, laisser une trace à nos enfants et petits enfants. Mais notre ambition ne s'arrête pas là : nous affirmons nos compétences, nos capacités d'adaptation dans un monde qui bouge ; nous souhaitons encourager les jeunes à s'investir dans ce métier. Notre optimisme n'est pas une façade.

Les femmes ont une place importante dans le monde agricole et nous pensons que la plupart des hommes le savent et le reconnaissent sans qu'il y ait besoin de grandes démonstrations. Nos habitudes sont plutôt ancrées dans l'expérience et non dans les discours. Ces livres en témoignent et sont un très bel outil de communication.

Contact : Liliane Janichon et Yvan Barge, tel : 0474454724, fax : 0474230776



AIN (01)

Explication sur les différentes aides

La section des agricultrices a organisé au mois de novembre une formation destinée à informer sur les aides en agriculture : installation, investissement, transmission, aides aux productions conjoncturelles, main d'œuvre et locales. Cette séance d'une journée s'est déroulée à la Maison Familiale et Rurale Garachon à Lambesc et a rassemblé une quinzaine d'agricultrices et d'agriculteurs. Sont intervenus des techniciens de la Chambre d'agriculture, de l'ADASEA et des animateurs de la FDSEA 13.

Contact : Marie-Paule Chauvet, chauvet.durant@wanadoo.fr



BOUCHES DU
RHONE (13)

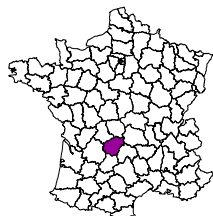
Quand les agricultrices se forment

Les 20 et 21 février dernier, la commission des agricultrices départementale s'est formée à la prise de parole en public. Cette formation effectuée par la Chambre de Commerce et d'Industrie de Limoges fût pour l'ensemble des participantes très intéressante. Les thèmes abordés ont permis de mieux appréhender les enjeux et les mécanismes d'un dialogue, d'une conversation ou encore d'un discours. Cette formation avait plusieurs objectifs. Il était question d'être à l'aise dans les interventions face à divers publics (TV, presse), d'utiliser diverses techniques pour mobiliser l'auditoire, de repérer ses propres attitudes et leurs effets sur les interlocuteurs et enfin de vaincre le trac.

Sur deux jours les points suivants ont été développés : comprendre les mécanismes du trac, éliminer les facteurs de stress, maîtriser le langage non verbal, préparer ses interventions, organiser sa pensée et ses idées, adapter son style, son vocabulaire à l'auditoire ; mais aussi faire face au questionnement, maîtriser la reformulation, exprimer ses sentiments, comprendre les origines de l'hostilité, prendre en compte ses opposants et répondre aux questions pièges.

Cette formation très complète a permis aux agricultrices d'acquérir des méthodes indispensables pour s'exprimer, que l'on ait des responsabilités ou pas.

Contact : Julien Barrière, j.barriere@reussir.tm.fr



CORREZE (19)

Gérer les contrôles

La section des agricultrices a souhaité l'organisation d'une formation ayant pour objet l'appréhension et la gestion d'un contrôle. Une session de formation regroupant neuf personnes a déjà été réalisée et une seconde session est programmée. Elle se déroule sur deux jours avec l'intervention d'un expert relationnel et d'une personne de l'EDE (tenue du registre, réglementation de l'identification) et de l'ONIC (déroulement du contrôle, anomalies les plus fréquentes, modes de contrôles).

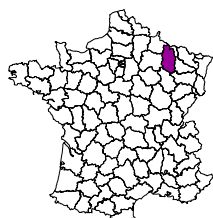
Voyage

En collaboration avec le sénateur Longuet, une journée a pu être mise en place pour une visite de Rungis, du Sénat, de la FNSEA et d'un jardin. Le repas a été pris au restaurant « A la Lorraine ». Le bus a été complet en une semaine !

Forum de la diversification

Les agricultrices, en collaboration avec le lycée agricole de Verdun organisent un forum de la diversification pour montrer qu'il existe bien d'autres filières que celles dites traditionnelles. Les participants sont des actifs agricoles, une classe de BEPA et des agricultrices. L'ADASEA, la Chambre d'Agriculture et le Conseil Général interviennent. Une quarantaine de personnes dont des élèves sont présents.

Contact : Claire Errard, c.errard@fdsea55.fr



MEUSE (55)

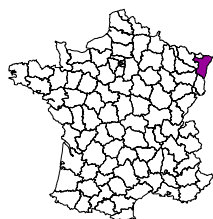
50 ans aussi pour le Bas-Rhin

Le 5 décembre 2006 dans les locaux du Conseil Régional d'Alsace, la commission des agricultrices a fêté ses 50 ans d'existence avec comme invitée principale Karen Serres ainsi que de nombreux élus du département.

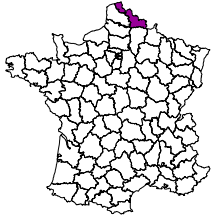
Formations en cours

La section des agricultrices a organisé depuis le début de l'année plusieurs formations : la transmission du patrimoine, le calcul de l'impôt foncier, premier secours.

Contact : Marie Anne Straub, tél : 0388924872



BAS-RHIN (67)



NORD (59)

Comment argumenter pour mieux négocier est le thème d'une formation réalisée dans notre département. Elle regroupe les principes de base de la communication que l'on doit essayer d'appliquer, si nous voulons échanger lors de réunions ou de toutes autres rencontres avec des personnes qui ont des intérêts totalement différents des nôtres. Et pourtant il faut avancer, construire.

Cette formation permet de mieux aborder ces situations ; car rien ne se réussit par hasard. Toute négociation se prépare, d'autant plus lorsque l'on a l'impression d'avoir des surdoués devant soi. Prévoir les conditions matérielles, connaître l'autre, ses attentes et ses critiques. Il est important de lister nos idées, de les étayer (preuves, articles de presse,...) et de terminer par des arguments émotionnels. Pas toujours facile ! Et surtout analyser et comprendre certaines situations vécues pour mieux vivre celles à venir.

Contact : Marie Pierre Petitprez, tel/fax : 0320230233,
famille-petitprez@wanadoo.fr

Activités de l'année 2007

Pour sa réunion du 6 février, la commission des agricultrices de la FDSEA du Rhône présidée par Andrée Lachal avait invité Marie Pierre Convert, présidente régionale de la commission des agricultrices de Rhône-Alpes. Ce fut l'occasion d'aborder les projets nationaux et régionaux.

Concernant la formation, deux agricultrices sont candidates pour participer au stage IFOCAP/FNSEA sur l'accès aux responsabilités des agricultrices.

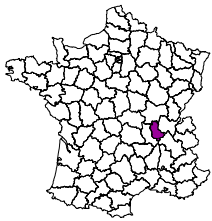
Concernant la lettre trimestrielle nationale des agricultrices « paroles d'agricultrices », celle-ci pourra être envoyée par courriel.

Pour les dossiers départementaux, la commission départementale souhaite rencontrer la Mutualité Sociale Agricole pour faire le point sur le statut du conjoint collaborateur, les congés maternité et les possibilités de remplacement.

Dans les projets les plus immédiats, la commission souhaite faire imprimer un set de table avec pour objectif de communiquer sur les agricultrices, leur métier et leurs produits. La vente de ce set de table permettra de financer les activités de la commission.

Autre projet : la commission a souhaité jouer au prochain congrès de la FDSEA du Rhône la saynète présentée au congrès de Dax. Les répétitions sont en cours.

Contact : Andrée Lachal, tel : 0474896083



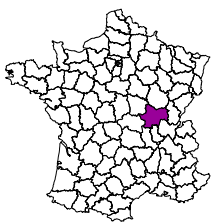
RHONE (69)

Intervention développement durable

La commission des agricultrices de Saône et Loire en collaboration avec la Chambre d'Agriculture a décidé de participer à la semaine du développement durable du 2 au 6 avril dans les classes de 4^{ème}. Une formation avec les professionnels nous a permis de préparer l'intervention prévue pour une heure. Sur le thème de l'eau, ces rendez-vous permettront de mettre en avant les efforts des agriculteurs pour garder notre biodiversité. Pour cela, nous avons à notre disposition plusieurs supports tels que posters, cartes du département et un film « c'est clair comme de l'eau de Loire » réalisé en 2006 dans le cadre de l'opération Val de Loire, animée par la Chambre d'agriculture. Les enfants pourront déguster différentes eaux.

Avec les fermes ouvertes, la semaine du goût, nous communiquons de nouveau positivement sur notre métier sur un thème d'actualité « l'eau, de la source au robinet ».

Contact : Marie Odile Morin, Fdsea 71 : 0385295530



SAONE ET
LOIRE (71)

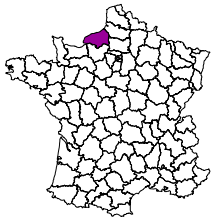
Initiation informatique :

Comme l'année dernière, la Commission des agricultrices de Seine Maritime a mis en place une initiation informatique de 10 jours. Douze participantes se sont réunies tous les jeudis de novembre 2006 à février 2007 et ont acquis les bases sur Word, Excel, Internet, Publisher et Power-point afin d'être autonomes sur leur exploitation.

Prévention des risques

Une réunion d'information a eu lieu sur la prévention des risques lors de l'utilisation des produits phytosanitaires avec le Docteur Olivier Levefvre de la MSA et Jean Milliard, conseiller technique à la FREDON (Fédération régionale de défense contre les organismes nuisibles). 17 participantes ont été sensibilisées sur les risques liés à l'utilisation des phytosanitaires.

Contact : Emilie Lemire, emilie.lemire@usa76.fr



SEINE MARITIME
(76)

REVENDEICATIONS ET OPINIONS DES RESPONSABLES AGRICULTRICES

Des relevés de prix PAC 40 pas toujours réalisables

Lors du dernier relevé de prix, mi février, un incident a eu lieu. Une agricultrice venant effectuer son relevé au Géant Malemort a été prise à parti par la sécurité du magasin. Lui indiquant que cette action n'était pas légitime, l'agricultrice a du fournir un justificatif d'identité, clef de voiture avant de pouvoir réaliser le relevé des prix.

Offusquée des agissements de la grande surface, Annette Bourrier, présidente de la commission des agricultrices et Tony Cornelissen, président de la FDSEA Corrèze, décidèrent de mener une action pour dénoncer ces faits et soutenir l'agricultrice concernée. Un groupe de plus de 30 personnes dont une majorité d'agricultrices ont accompagné les deux responsables départementaux qui ont toutes effectué un relevé de prix. Après un passage aux rayons des fruits et légumes, une première anomalie de provenance est décelée sur les salades ; quelques pas plus loin, une erreur d'identification sur le veau. Interpellés par ces incohérences, les responsables syndicaux ont exigé de rencontrer le directeur du magasin. Entre temps, plusieurs contacts ont été pris, notamment avec le directeur des renseignements généraux ainsi que celui de la répression des fraudes. A son arrivée, le directeur n'a pu que constater ses erreurs. Il s'est entretenu téléphoniquement avec le directeur de la répression des fraudes avant de s'expliquer sur le problème devant le directeur des renseignements généraux.

Anne Bourrier profita de cet échange pour révéler l'origine de l'action. Après avoir expliqué les modalités du PAC 40 et lui avoir remis un dossier complet sur cette opération, les agriculteurs et agricultrices mobilisés se sont retirés du magasin. Le lendemain matin, le magasin mis en cause a subi un contrôle des services de la répression des fraudes. De plus, profitant d'une rencontre avec le préfet, les responsables syndicaux lui ont exposé le problème en lui présentant les étiquettes défectueuses.

Contact : Julien Barrière, FDSEA 19



CORREZE (19)

Billet dans l'Anjou Agricole en l'honneur de la journée internationale de la femme du 8/3/2007

La journée de la femme, une journée comme les autres pour beaucoup d'entre nous mais qui mérite réflexion.

Que nous évoque –t-elle pour nous agricultrices ?

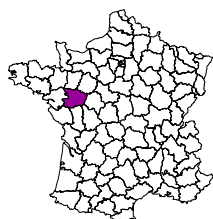
Je pense qu'aujourd'hui le métier d'agricultrice que nous avons le plus souvent choisi, est très enrichissant par la diversité. Le travail est varié au fil des saisons ; cela va de la participation aux travaux, au secrétariat, à la comptabilité et à la gestion des dossiers administratifs. Les travaux sont moins pénibles et plus accessibles pour nous grâce à la mécanisation, à l'équipement et à l'aménagement des bâtiments. Notre métier nous permet de bien concilier la vie familiale et la vie professionnelle. Cette liberté d'organisation et cette qualité de vie sont bien précieuses, nous devons en avoir conscience.

Nous devons donner une image positive du métier, cela au cours de rencontres avec des femmes de milieux professionnels différents. Alors n'hésitez pas à vous impliquer dans la vie communale, associative sans oublier la commission des agricultrices où vous serez toujours les bienvenues. Se retrouver nombreuses pour apprécier la richesse des débats et l'énergie du groupe qui conduit ensemble vers des projets. Je terminerai par deux citations :

« Le temps de la réflexion est une économie de temps », Publius Syrus

« Il ne faut avoir aucun regret pour le passé, aucun remord pour le présent et une confiance inébranlable pour l'avenir », Jean Jaurés

Jacqueline Cottier, présidente de la commission des agricultrices de Maine et Loire et membre de la CNA, tel/fax : 0241951505



MAINE ET LOIRE
(49)

Des exploitations familiales qui produisent une alimentation de qualité

Lundi 19 mars, à une semaine de l'anniversaire des 50 ans de la signature du traité de Rome, dans le cadre des Entretiens écologiques du Sénat organisés par Valeur Vertes, Karen Serres est intervenue en tant que présidente de la Commission féminine du COPA. Son objectif était de faire passer deux messages forts aux participants. Depuis sa mise en place, la Pac a contribué à la mise en place du modèle européen d'exploitation familiale à taille humaine, par opposition au modèle d'exploitations à taille démesurée qui existe aux Etats-Unis, en Australie, en Argentine, etc. Karen Serres a insisté sur les paysages remarquables dont jouissent aujourd'hui les européens, fruits du travail des agriculteurs et la Pac. La seconde idée forte transmise aux participants concernait la qualité de la nourriture produite en Europe, qualité plus élevée qu'ailleurs dans le monde grâce aux efforts des agriculteurs en matière de sécurité sanitaire et de traçabilité.

Contact : FNSEA – Eugénia Pommaret

Les agricultrices de la FNSEA rencontrent le Ministre de l'agriculture

14 agricultrices de la Commission Nationale des Agricultrices (CNA) de la FNSEA ont été reçues par Dominique Bussereau, Ministre de l'agriculture, le 10 avril, pour faire avancer deux dossiers : la reconnaissance des actifs sur l'exploitation et l'assurance maternité.



Le Ministre de l'Agriculture (au centre) entouré des agricultrices de la CNA

Karen Serres, la présidente de la CNA, a présenté au ministre les inégalités existant du fait du plafonnement à l'exploitation mis en place pour les aides au développement rural, rappelant toute la latitude laissée aux états membres dans la fixation de ce plafond.

Sur la question de l'assurance maternité, les agricultrices ont exprimé leur incompréhension face aux différences de traitement existant entre les futures mères, selon qu'elles soient salariées agricoles ou non salariées agricoles. Différentes pistes de travail destinées à avancer sur ces demandes ont vu le jour à l'issue de la rencontre, notamment la formation d'un groupe de travail sur le dossier « reconnaissance des actifs exploitants ».



Le Ministre et son conseiller en réunion avec les agricultrices de la CNA

Appel à témoignage

La CNA a proposé à toutes les commissions départementales une action sur la reconnaissance des actifs exploitants sur une exploitation agricole par une rencontre avec le préfet.

Nous vous encourageons vivement à la réaliser. Il n'est jamais trop tard !

Dans paroles d'agricultrices de juin 2007 seront publiés les témoignages et répercussions de cette action réalisée sur toute la France.

Avez-vous été reçues par le préfet de votre département ? Qui vous a accompagné ? Comment s'est déroulée l'entrevue ? Impression, difficulté, facilité, ressenti...

Merci de répondre à Lydie Ennuyer : tel /fax : 0323646945, Ennuyer-lydie.msa02@wanadoo.fr ou à votre responsable régionale avec les autres rubriques habituelles.

- Nous comptons sur vous toutes pour écrire un article court (de 5 à 10 lignes) sur l'un des thèmes suivants :

- Activités programmées au deuxième trimestre 2007
- Activités réalisées au premier trimestre 2007
- Revendications et opinions des responsables agricultrices
- Rencontres avec une personnalité professionnelle ou politique
- Paroles d'élus ou de politiques de votre région

Tous les articles sont à faire parvenir aux responsables régionales avant le **25 juin 2007.**

D'avance, un grand merci à toutes.



Lydie Ennuyer
Rédactrice en chef
Tel/fax : 0323646945